

Immeuble « Octopus »
Bâtiment B- Porte 19
11 rue Georges Charpak
77127 Lieusaint

NOTICE D'ACCOMPAGNEMENT

Maître d'Ouvrage :

DDETS / DREETS

Direction départementale de l'emploi, du travail et d
Service Patrimoine et Moyens Généraux
Les Arcades de Flandre
70, rue Saint Sauveur - BP 456
59021 LILLE Cedex

REPRISE PARTIELLE DES ELEMENTS DE FACADES ET REFECTION DES ZINGUERIES

DIRECCTE
40, rue de la Vallée
80000 AMIENS



Sommaire

1	PRÉSENTATION DU PROJET	3
1.1	LE MAÎTRE D'OUVRAGE	3
1.2	SITUATION DES TRAVAUX	3
1.3	LOCALISATION DES TRAVAUX.....	3
1.4	PLAN CADASTRAL	4
1.5	ZINGUERIE	5
1.6	REPRISE DES FACADES ITE	9
1.6.1	RAVALEMENT PEINTURE	14
2	PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER	16

1 PRÉSENTATION DU PROJET

1.1 LE MAÎTRE D'OUVRAGE

DDETS / DREETS

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
Service Patrimoine et Moyens Généraux
Les Arcades de Flandre
70, rue Saint Sauveur - BP 456
59021 LILLE Cedex

1.2 SITUATION DES TRAVAUX

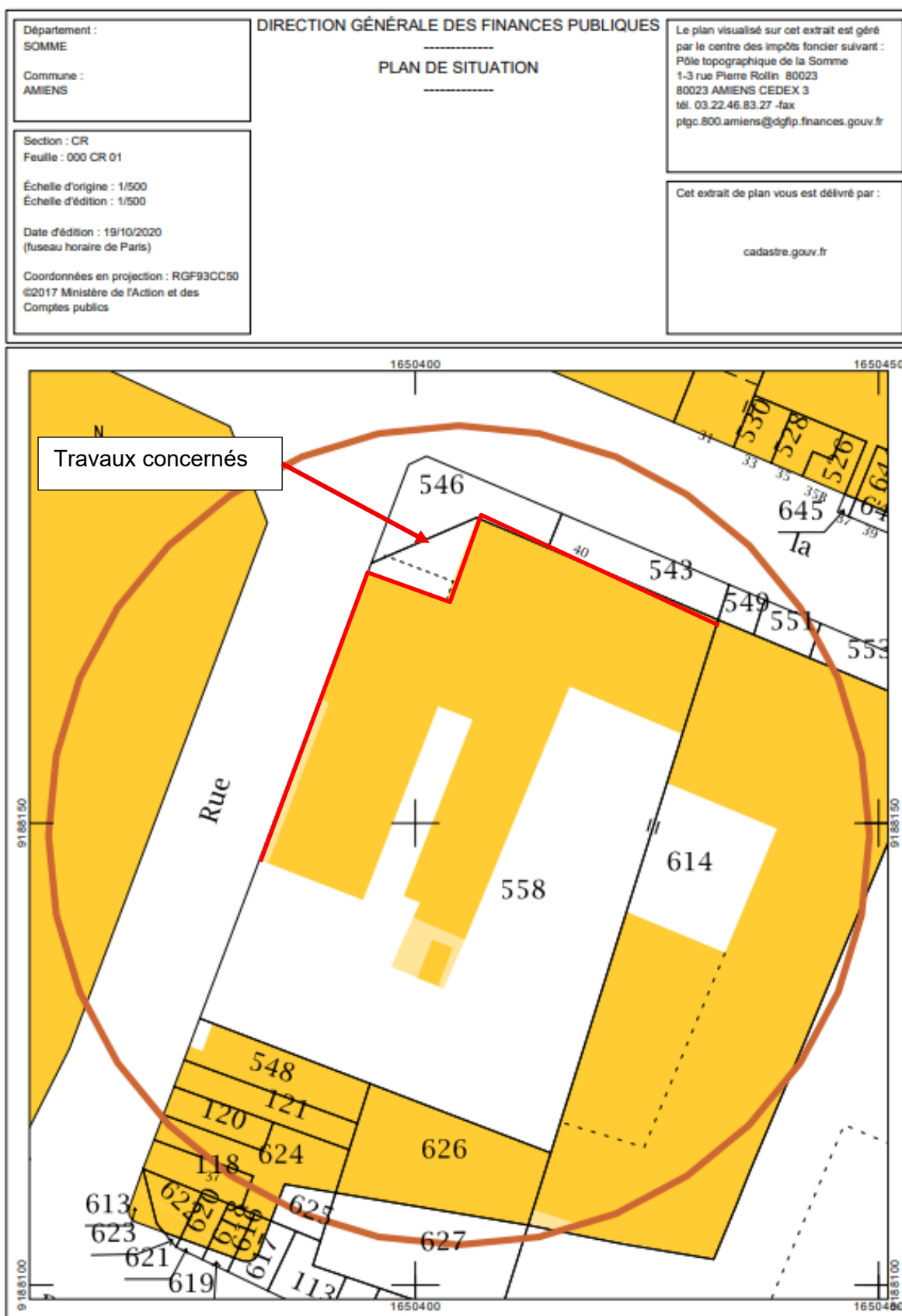
Les travaux se situent : sur le bâtiment de la Somme - 40, rue de la Vallée 80000 AMIENS



1.3 LOCALISATION DES TRAVAUX



1.4 PLAN CADASTRAL



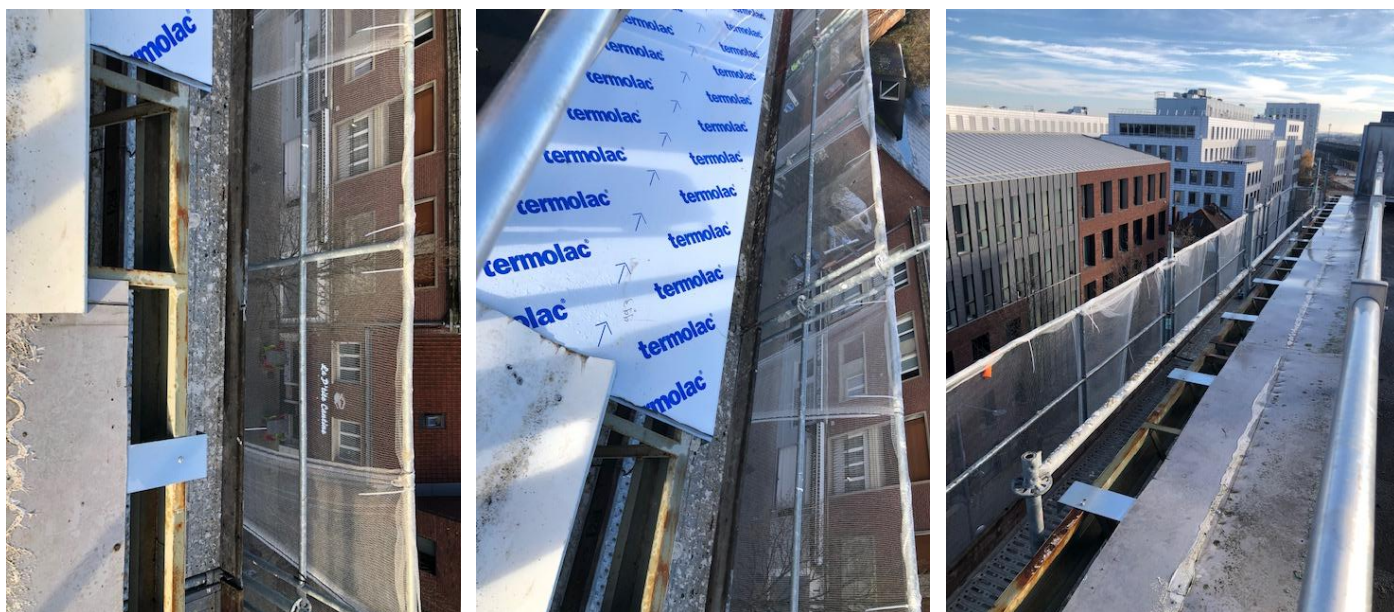
NOTA : Certains matériaux déjà approvisionnés ou mis en œuvre dans le cadre du marché précédent pourront être mis à disposition de l'entreprise titulaire du présent marché.

Leur réemploi est subordonné à une vérification préalable de leur état et de leur conformité, réalisée de manière contradictoire.

L'entreprise titulaire accepte ces matériaux sans pouvoir se prévaloir d'aucune garantie antérieure et en assume l'entière responsabilité dans le cadre du présent marché.

- Panneau en bois type Trespa.
- Peinture : Irtop PluS Solo Mat
- Couvertine
- Isolant en laine de roche d'épaisseur 140mm = 50.00m²

1.5 ZINGUERIE



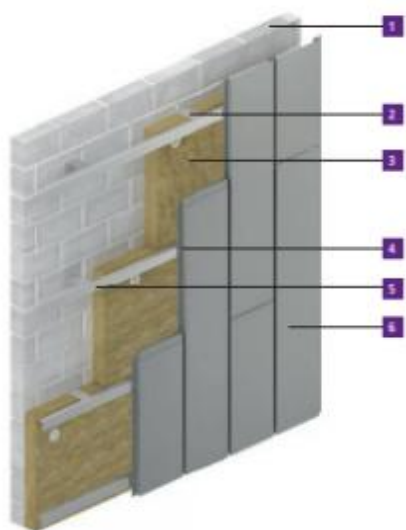
Remplacement des couvertines en aluminium.



Mise en œuvre d'un bandeau en zinc à l'identique avec isolant en laine de roche de 80 mm d'épaisseur.



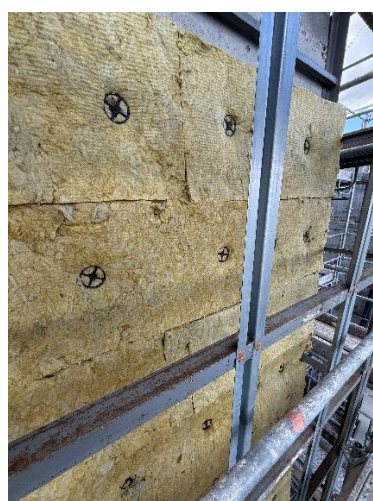
Exemple de pose à joints décalés
verticale sur ossature métallique



- 1 Profil à emboîtement VMZINC®
- 2 Couverture secondaire
- 3 Ecisse
- 4 Rivet

- 1 Structure porteuse
- 2 Equerres
- 3 Isolation
- 4 Vis auto-perceuse
- 5 Lisses ou profilés
- 6 Profil à emboîtement VMZINC®

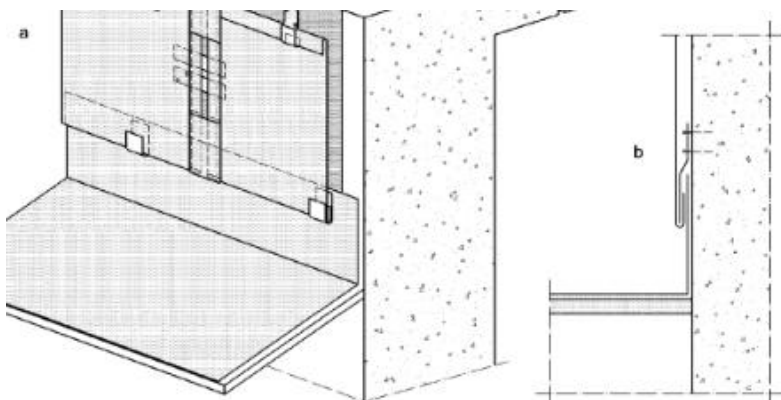
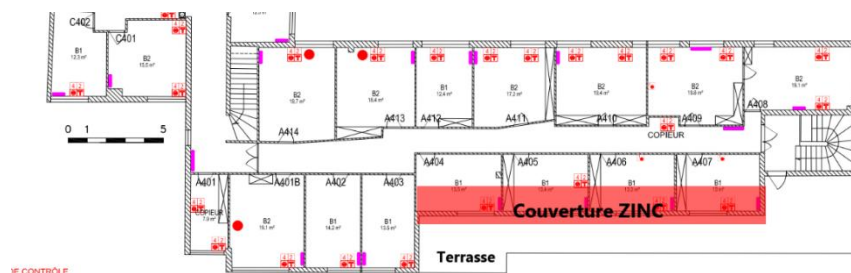
Réfection du bardage ventilé avec pose à l'horizontale sur
ossature métallique avec isolation thermique.
Au niveau des travaux déjà réalisés dépose de l'isolant
existant à reprendre à neuf.





Fourniture et pose d'une couverture en zinc a tasseaux de 65/100ème d'épaisseur et bardage en zinc à joint debout de 80/100ème d'épaisseur en Quartz des établissements de chez VMZinc

*Réfection des gouttières pendantes de 33 cm de développé en zinc QUARTZ.
Réfection des solins maçonnées et rives contre élévation.*





*Remplacement des dalles
gravillonnées à hauteur de 5%.*



Mise en œuvre d'une pièce métallique recouvrant le
complexe d'isolant.

1.6 REPRISE DES FACADES ITE

Enduit de finition

- Nuances enduit : Plaquette WEBER O 211 blanc bleuté

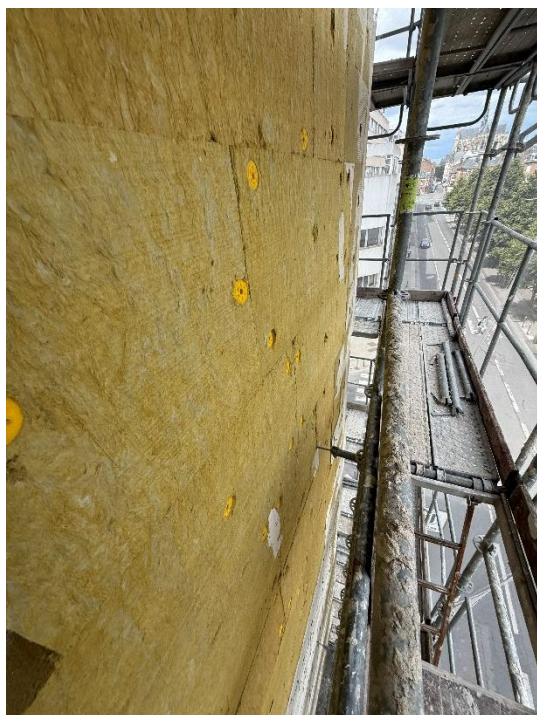


211 - Blanc bleuté



Sur façade rue côté mitoyen :

- Couche de fond
- Enduit de finition



Sur cette façade rue :

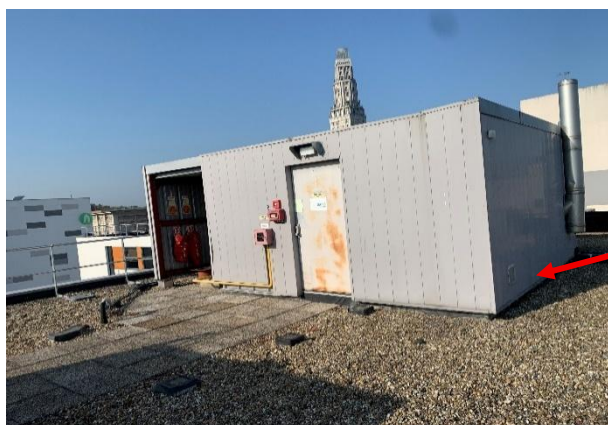
- Dépose de l'isolant existant
- Mise en œuvre d'un isolant en laine de roche de 130 mm
- Mise d'un complexe d'enduit de finition



Reprendre l'habillage du nez
dalle en aluminium.



Traitement des joints de dilatation par
double costières.



Remplacement des cassettes en zinc.
Mise en œuvre d'une bavette



Vérification de l'ensemble des bavettes des
menuiseries et mise œuvre de cache de
rive pour les parties coupantes.

Bardage panneau bois :

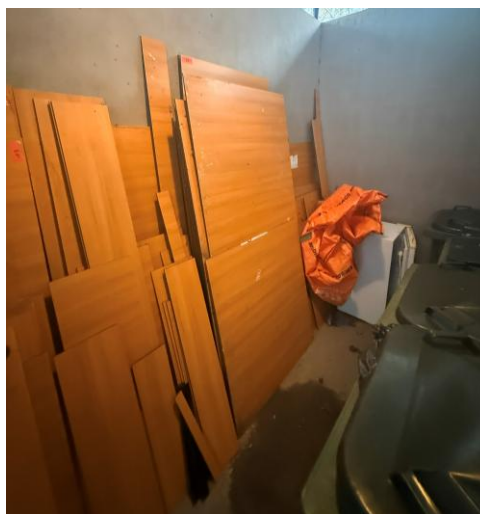
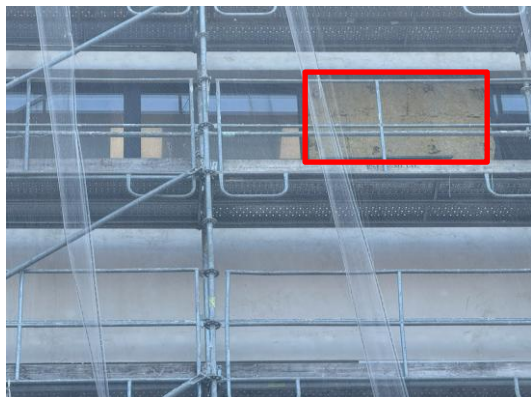
Les matériaux existants seront mis à disposition de l'entreprise retenue sans que celle-ci puisse se prévaloir d'une quelconque garantie antérieure. Leur réemploi sera conditionné à un contrôle préalable contradictoire.



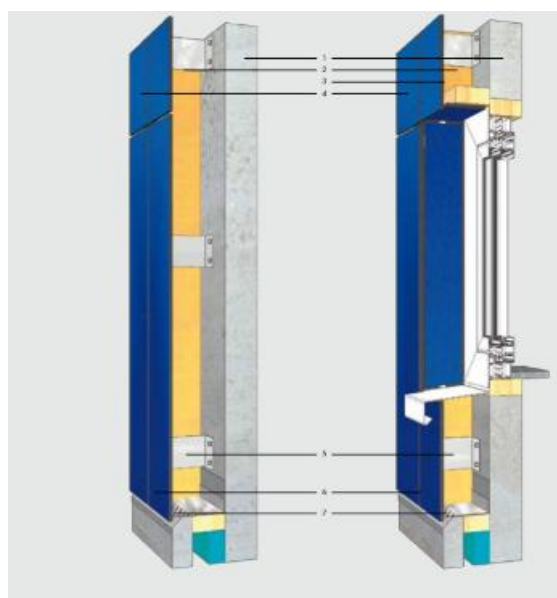
Mise en œuvre des panneaux en bois

- Vérification de la structure existante
- mise en œuvre d'une nouvelle structure sur 10m²
- Rdc mettre en œuvre isolant en laine de roche de 140 mm d'épaisseur.
- L'ensemble des panneaux bois est stocké ; l'entreprise devra procéder à une vérification avant la pose et prévoir, le cas échéant, le remplacement à neuf des éléments manquants ou non conformes.



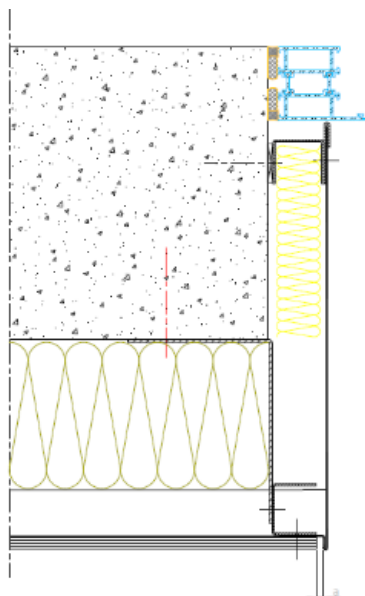


Les panneaux devront être fabriqués selon les critères environnementaux définis par la norme ISO 14001 et posséder le marquage CE.



Coupe verticale

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| 1. Mur support | 5. Poteau métallique |
| 2. Isolant | 6. Vis inox à tête bombée |
| 3. Lame d'air ventilée | 7. Profil de ventilation |
| 4. Panneau Trepa Memon | |



Mise œuvre d'un panneau d'habillage extérieur de 8mm d'épaisseur avec fixation visible sur isolant en laine de roche de 130 mm.

Caractéristiques dimensionnelles :

L'épaisseur du panneau sera de 8 mm minimum

Les modules de façade sont calepinés à partir des formats industriels suivants : 3650x1860 mm - 2550x1860 mm - 3050x1530 mm, avec un format maxi de pose de 3650x2130 mm (sous certaines conditions précisées dans l'Avis Technique).

Classement au feu :

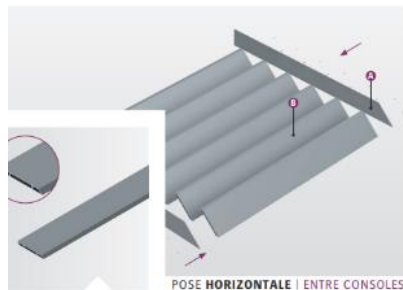
B-s2, d0 et M1 pour la qualité FR en toutes épaisseurs

Système de ventilation basse et haute :

Le réglage de l'ossature doit prévoir un espace de ventilation continu à l'arrière du panneau d'une valeur minimum de 20 mm.



Mise œuvre de brise soleil à lame fixes trapézoïdales
laqué sur les façades côté parking



1.6.1 RAVALEMENT PEINTURE



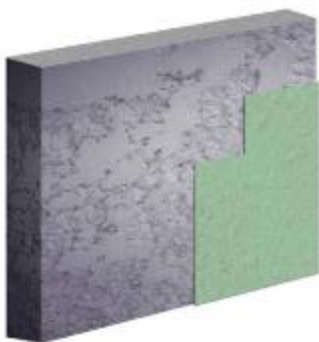
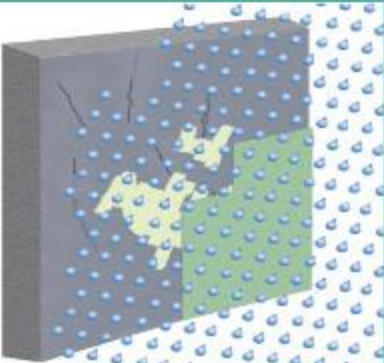
Nettoyage du support matricé existant mise en œuvre d'une peinture
identique à l'existant/
Mise en peinture des grilles métallique au niveau du soubassement.





Préparation des supports béton des façades et mise en œuvre d'une peinture imperméabilité type I3.

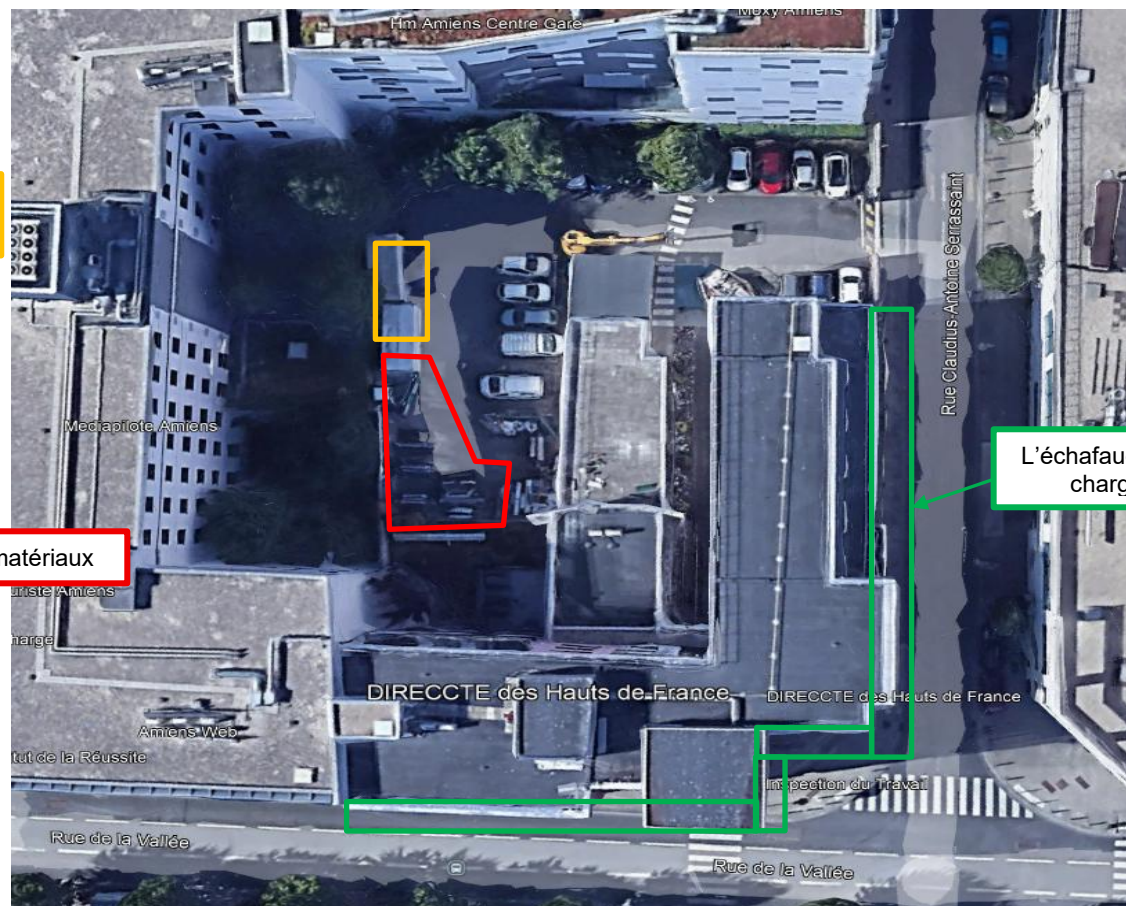
La norme NF P 84-403 définit des familles de revêtements de façade à partir des principales fonctions assurées par les systèmes mis en œuvre :

Fonction décorative (D)			
Systèmes D1 : Hydrofuges de surface Lasures à béton			
Systèmes D2 : Peintures à film mince			
Systèmes D3 : Revêtements décoratifs destinés à masquer le façonnage du support			
Fonction d'imperméabilité à l'eau (I)			
Systèmes pigmentés			
Systèmes de classe	11		Système résistant à une microfissure maximale du support de 0,2 mm
	12		Système résistant à une fissuration maximale du support de 0,5 mm
	13		Système résistant à une fissuration maximale du support de 1 mm
	14	Système résistant à une fissuration maximale du support de 2 mm	

2 PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



Emplacement pour la base vie 4 à 6 personnes.



Zone de stockage matériaux

L'échafaudage ne sera pas à la charge de l'entreprise.